

ECOLE PRIMAIRE

COMMUNE : ISLE SAINT GEORGES

ANNEE SCOLAIRE 2017 - 2018

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 1

DATE DU CONSEIL : 9 NOVEMBRE 2017

**PRESENTS :**

- M. Lemire, Maire d'Isle-Saint-Georges
- Mme Bêtes, première adjointe en charge des affaires scolaires
- Mme Rousseil, conseillère municipale
- M. Morgantini, représentant des parents d'élèves
- Mme Dieuaide, représentante des parents d'élèves
- Mme Castaing, représentante des parents d'élèves
- Mme Herraiz, enseignante de la classe de TPS-PS-MS-GS
- Mme Farez, enseignante de la classe de CP-CE1
- Mme Vivola, directrice et enseignante de la classe de CE2-CM1-CM2

**ABSENTS ou EXCUSES :**

- Mme Barbier, IEN de la circonscription de Talence

**HEURE DE DEBUT DE SEANCE :** 18h

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Herraiz, enseignante

**ORDRE DU JOUR :**

1. Installation du conseil d'école
2. Bilan de rentrée : effectifs, répartition, prévisions rentrée 2018
3. Règlement intérieur de l'école (vote)
4. Pédagogie – projets
  - a) Cycles et programmes en vigueur
  - b) Evaluations nationales CP et évaluations de circonscription
  - c) Communication avec les familles
  - d) Information sur les dispositifs d'aide
  - e) Organisation des séances d'EPS
  - f) Calendrier des activités prévues
  - g) Rythmes scolaires
5. Fonctionnement de l'école
  - a) Horaires, assiduité
  - b) Restauration scolaire et temps périscolaires
  - c) Hygiène et sécurité
  - d) Equipements, travaux
  - e) Coopérative scolaire
6. Date des prochains conseils d'école

## **Relevé de conclusions :**

### **1. Installation du conseil d'école**

La Directrice souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école. Suit la présentation des membres du conseil.

### **Résultats des élections des représentants de parents du 13/10/2017**

L'unique liste candidate est élue. Le taux de participation est de 78,49%. Les 3 sièges sont pourvus. Mme Castaing, Mme Maurice et M. Morgantini sont les représentants titulaires. Mme Dieuaide, Mme Basset et Mme Lemire sont les représentantes suppléantes. La liste des parents élus est affichée devant l'école.

### **Vote du règlement intérieur du conseil d'école**

Le règlement intérieur du conseil d'école, voté à l'unanimité, est joint au présent PV. Les PV seront mis en ligne par la municipalité. Les familles seront averties de la mise en ligne par un mot dans les cahiers de liaison.

**Désignation de la secrétaire de séance :** Mme Herraiz, enseignante.

### **2. Bilan de rentrée : effectifs, répartition, prévisions rentrée 2018**

L'effectif était de 63 élèves à la rentrée 2017. Il est actuellement de 62 élèves (un déménagement en septembre). L'équipe enseignante a été entièrement renouvelée.

<b>Année scolaire 2017 - 2018</b>								
Classe TPS-PS-MS-GS Mme Herraiz - ATSEM : Mme Bautreit				Classe CP-CE1 Mme Farez		Classe CE2-CM1-CM2 Mme Vivola (Directrice)		
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	5	9	7	11	7	7	5	9
<b>23 élèves</b>				<b>18 élèves</b>		<b>21 élèves</b>		
Effectif école : <b>62 élèves</b> (effectif moyen par classe : 20,7)								

**Prévisions rentrée 2018 :** 9 CM2 devraient intégrer le collège. Une entrée en PS d'un élève de la commune est prévue. M. Le Maire indique que 2 entrées supplémentaires hors commune sont à prévoir en PS et GS.

<b>Prévision année scolaire 2018 - 2019</b>								
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
0	4	5	10	7	11	7	7	5
Effectif actuellement prévu : <b>56 élèves</b> (effectif moyen par classe : 18,7)								

En réponse à une question des représentants de parents, la Directrice informe qu'aucune information de fermeture n'a été reçue à ce jour et que de nouvelles prévisions seront transmises à l'inspection académique dans l'année. Une enquête a été lancée auprès des parents pour savoir si d'autres inscriptions hors commune sont à prévoir. La collecte des retours est en cours.

### **3. Règlement intérieur de l'école (vote)**

Le règlement intérieur 2017-2018 de l'école est voté à l'unanimité. Il est joint au présent P.V. et sera diffusé aux familles pour signature via les cahiers de liaison.

### **4. Pédagogie / projets**

#### **a) Cycles et programmes en vigueur**

Rappel par la Directrice des différents cycles et programmes en vigueur. Les programmes de 2015 et 2016 définissent des objectifs par cycle. Le socle commun définit les connaissances et compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire (3<sup>ème</sup>).

#### **b) Evaluations nationales CP et évaluations de circonscription (CE1 au CM2)**

Les élèves de CP ont passé les évaluations nationales. Les élèves du CE1 au CM2 ont passé des évaluations de circonscription en français et mathématiques. L'objectif est d'avoir une vision plus affinée des compétences afin de mieux cibler les actions à mettre en œuvre. Les résultats des évaluations seront communiqués individuellement aux familles.

### **c) Communication avec les familles**

Les réunions de rentrée ont eu lieu le 14 septembre 2017. Des rencontres entre l'équipe pédagogique et les familles sont organisées chaque fois que nécessaire à la demande de l'enseignant ou des familles. Il est important de vérifier chaque jour le cahier de liaison. Les résultats scolaires sont communiqués par l'intermédiaire du livret, remis périodiquement aux familles. Les questions d'ordre général sur la vie de l'école sont abordées en conseil d'école avec les représentants de parents élus et les représentants municipaux.

### **d) Information sur les dispositifs d'aide**

En cas de difficulté scolaire, différents dispositifs d'aide peuvent être activés. Un dialogue avec les parents est systématiquement engagé afin de les associer à la mise en place de ces dispositifs. L'équipe éducative peut être réunie pour examiner des problématiques d'apprentissage, d'assiduité ou de comportement.

Ont été évoqués au conseil d'école, les éléments suivants :

- PPRE : Programme Personnalisé de Réussite Educative
- APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (Les APC peuvent aussi correspondre à des activités réalisées dans le cadre du projet d'école. Les APC ne relèvent pas toujours de la difficulté scolaire ou de l'aide au travail personnel.)
- PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation
- PAP : Plan d'Accompagnement Personnalisé
- Aide du pôle ressource de la circonscription (psychologue scolaire, enseignants spécialisés, etc.)
- Stages de réussite en période de vacances scolaires, proposés à l'échelle de la circonscription.

### **e) Organisation des séances d'EPS**

Suite à une question des représentants de parents, l'équipe enseignante précise comment se déroulent les séances d'EPS. Au sein de chaque classe, le volume horaire annuel est réparti en fonction des activités prévues. Les séances peuvent se dérouler dans la salle de motricité, dans la cour de l'école, à la salle des Gravettes ou sur le terrain de sport communal. De janvier à fin avril, les élèves de CM1 et CM2 bénéficieront de séances de natation à la piscine de Villenave d'Ornon tous les lundis après-midi.

### **f) Calendrier des activités prévues**

- **Vendredi 10 novembre, du CP au CM2** - parcours artistique et culturel : visite de l'exposition peinture à Isle-Saint-Georges (salle des Gravettes)
- **Mardi 14 novembre, CM1-CM2** - parcours éducatif et citoyen : intervention sur l'e-citoyenneté, sensibilisation aux bonnes pratiques sur le net par l'association Charnière (action de prévention portée par la Communauté de Communes de Montesquieu)
- **Jeudi 16 novembre** : photos scolaires
- **Vendredi 17 novembre, du CP au CM2** - parcours artistique et culturel : rencontre avec Nathalie Bernard, auteur de littérature jeunesse à la bibliothèque. Les enseignantes remercient Mme Méallet et l'équipe municipale pour la préparation et l'organisation de cette rencontre.
- **Décembre (date à confirmer)** : goûter de Noël
- **18 janvier, CM1-CM2** - parcours éducatif et citoyen : passation du permis Internet avec la gendarmerie de Castres-Gironde
- **De janvier à avril, CM1-CM2** : séances de natation à la piscine de Villenave d'Ornon, avec le CREPS
- **Tout au long de l'année** : les anniversaires sont fêtés en commun, une fois par mois, avec l'ensemble des élèves de l'école. Les élèves concernés participent à la confection d'un gâteau dans la classe de maternelle. Celui-ci est ensuite partagé au cours d'une récréation.

### Réponses aux questions des parents :

- Cadeaux de fête des mères et des pères : l'équipe enseignante se coordonnera avec l'équipe des TAP.
- Sorties : les enseignantes envisagent une sortie pédagogique commune, peut-être au cirque. Le projet est actuellement en réflexion.
- Fête de fin d'année scolaire : un événement sera organisé avec les parents d'élèves. Le format et la date restent à définir en fonction du nombre de volontaires et des autres événements prévus à cette même période.

### **g) Rythmes scolaires**

Un décret autorise une organisation de la semaine scolaire sur quatre jours. L'équipe enseignante y est favorable. La municipalité envisage d'étudier cette possibilité. La consultation du conseil d'école sur ce point s'effectue à l'initiative de la commune. Le cas échéant, le nouveau projet d'organisation devra être transmis au plus tard le 15 mars 2018 à l'inspection. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école (conseil d'école extraordinaire ou conseil d'école prévu le 8 mars).

## **5. Fonctionnement de l'école**

### **a) Horaires et assiduité**

Rappel par la Directrice des horaires de l'école et de la gestion des absences (voir règlement intérieur).

### **b) Restauration scolaire et temps périscolaires**

M. le Maire informe le Conseil d'école :

- Qu'un agent supplémentaire encadre les temps de repas et qu'un réaménagement de l'agencement des tables a été réalisé et semble être efficace.
- D'une évolution de poste au sein de l'équipe périscolaire. Mme Sann aura comme missions principales :
  - L'encadrement de l'équipe périscolaire et la cohésion de l'équipe,
  - Le soutien « technique » aux membres de l'équipe,
  - Le pilotage de la relation parent,
  - La cohérence du projet pédagogique,
  - La qualité du service,
  - Le retour d'informations vers la Mairie.

Les représentants de parents d'élèves se déclarent satisfaits de cette nouvelle situation.

### **c) Hygiène et sécurité**

Exercice d'évacuation incendie : le premier exercice de l'année a été réalisé le 27 septembre 2017. Un second exercice obligatoire aura lieu dans l'année.

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : les documents sont en cours d'actualisation. Un exercice PPMS intrusion et un exercice PPMS risque majeur (événement naturel ou technologique) seront organisés.

Installations électriques : le contrôle des installations électriques a été réalisé le 19 octobre 2017. Il n'a fait l'objet d'aucune observation.

Hygiène / changement de chaussures : les enseignantes font part de la perte de temps engendrée par l'enfilage systématique de chaussons par les élèves pour entrer dans l'école (et de chaussures pour en sortir), en vue de préserver le matériel informatique de la poussière. Elles souhaitent qu'une autre solution soit envisagée. L'école se mettra en contact avec la mairie pour régler ce point (paillasons, modification du cheminement des élèves...).

Comportement aux abords de l'école : Les parents sont majoritairement respectueux des abords de l'école et de la mairie (sécurité, stationnement, cigarettes, passage cloutés, espaces verts). Il ne reste que quelques cas de comportements inciviques, malheureusement réguliers et donc répétitifs. La réservation du parking de l'allée Pelletan à l'école est globalement respectée et a ainsi contribué à améliorer la situation du stationnement.

**d) Equipements – travaux**

L'équipe enseignante remercie la municipalité et son service technique pour les aménagements réalisés durant l'été (tables, chaises, lino bibliothèque, aménagement des casiers, peinture, etc.).

**e) Coopérative scolaire**

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil d'école.

**6. Date des prochains conseils d'école**

- Jeudi 8 mars 18h -20h
- Jeudi 28 juin 18h -20h

**La séance est levée à 20h15.**

**Signature de la secrétaire de séance**

**Signature de la Directrice**